



Validation des acquis (VAE) (Accompagnement – Appui pédagogique)

Centre Caraïbéen de Développement des Compétences

CONTEXTE

L'accompagnement à la VAE permet d'assurer la réussite de la validation des acquis grâce à une aide méthodologique pour réaliser le dossier de VAE et préparer son passage devant le jury. Un pré-accompagnement peut également être réalisé en amont de la constitution du dossier de recevabilité, lors de la phase de questionnement qui aboutit à la décision d'entamer ou non un parcours VAE.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi, professionnels en poste ou en reconversion

DURÉES

24h à 48h d'accompagnement en fonction du besoin. Aménagement des horaires par semaine, selon le module et le rythme du bénéficiaire.

NOTION DE BLOCS DE COMPETENCES

La VAE offre la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences de la certification visée

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement collectif et individuel / Entretiens d'explicitation / Questionnaires / Mise en situation / Quizz / Exercices interactifs / Entretiens

MODALITÉS D'ENCADREMENT ET DE SUIVI

Équipe de professionnels, consultants et formateurs d'adultes, créatifs, impliqués, expérimentés en matière d'accompagnement collectif et individualisé, sensibilisée sur la notion de parcours et de validation par bloc de compétences notamment dans le cadre d'une validation partielle de la certification visée.

12 à 16 bénéficiaires maximum par session collective.

LES + DE LA FORMATION

- Co-construction d'un parcours personnalisé d'accompagnement - Explicitation et rédaction des activités - Suivi et correction - Relecture du dossier - Préparation à l'oral de jury - Mise en situation - entraînement à l'entretien face au jury
- Une équipe pluridisciplinaire à l'écoute proposant un suivi personnalisé et un accompagnement avec un référent tout au long du parcours.

Avec France VAE, en tant qu'Architecte Accompagnateur de Parcours (professionnel spécialisé dans l'accompagnement VAE) nous vous aidons tout au long de votre VAE, depuis le diagnostic de vos compétences en début de parcours jusqu'au bilan après le passage devant le jury.*

*Conditions d'accès au parcours France VAE

1. avoir un diplôme accessible sur la plateforme France VAE, et
2. faire partie des publics éligibles au nouveau parcours France VAE.

<https://vae.gouv.fr/savoir-plus/articles/France-VAE-qui-est-eligible/>

VOS INTERLOCUTEURS :

VERGÉ-DEPRÉ Francelise – Directrice d'établissement

KICHENIN Christopher – Responsable de formation

ccdguadeloupe@wanadoo.fr - 0590 94 53 53

PRÉREQUIS

- ✓ Parcours professionnel minimum d'1 an en phase avec la certification visée, obtention d'une décision de recevabilité favorable par le certificateur, motivation, implication dans la démarche de validation de ses acquis

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Faire émerger vos compétences et vos savoirs. - Étude du référentiel - Repérage de vos points forts et identification des carences au regard de la certification - Vous transmettre une méthode de description de vos activités - Analyser vos activités et vous permettre d'adopter une approche réflexive de votre parcours professionnel - Vous aider à mettre des mots sur vos compétences en relation avec la certification visée - Favoriser le passage à l'écrit - Valoriser les expériences professionnelles et extra professionnelles mobilisables et vous aider à les expliciter - Aide/ conseils méthodologiques à la rédaction du livret 2 - Vous préparer à l'entretien face au jury

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Accompagner dans le choix du diplôme
- Renseigner la demande de recevabilité du (livret 1) au besoin
- Recueillir des informations sur son expérience professionnelle
- Formaliser son expérience professionnelle dans le (livret 2)

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le dispositif d'accompagnement se présente en 7 phases :

PHASE 1 : ACCUEIL - INFORMATION - OBJECTIF :
présenter les différentes étapes d'une démarche VAE

PHASE 2 : BILAN - ORIENTATION OBJECTIF :
aider le candidat dans le choix du diplôme ou du titre

PHASE 3 : ANALYSE DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES OBJECTIF :
aider le candidat à sélectionner et à hiérarchiser les activités

PHASE 4 : ANALYSE DU REFERENTIEL OBJECTIF :
aider le candidat à comprendre le référentiel et à l'utiliser.

PHASE 5 : MISE EN RELATION DES ACTIVITÉS ET DES COMPETENCES AVEC LE REFERENTIEL OBJECTIF :
repérer, identifier les compétences qui pourront faire l'objet d'une validation

PHASE 6 : RÉDACTION DU LIVRET OBJECTIF :
Formaliser les compétences dans le livret

PHASE 7 : PRÉPARATION AU PASSAGE DEVANT LE JURY OBJECTIF :
présenter son projet devant le jury - Définir le projet professionnel

DATE DE DÉMARRAGE PREVISIONNELLE

Planification personnalisée déterminée lors du rendez-vous d'accueil

TARIF ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

1 800€ à 3600€ (selon le volume horaire d'accompagnement déterminé en entretien d'accueil).

Financement : AIF / CPF / OPCO / Entreprise - Autofinancement

ADRESSE :

7, Lotissement le Fromager de Jabrun – Convenance

97122 BAIE-MAHAULT



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA PRESTATION

Avoir satisfait aux critères de sélection lors d'un entretien individualisé
Candidature traitée sous 72h00

SPÉCIFICITÉ DE LA PROCÉDURE VAE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- 1 Réunion d'information à distance en s'inscrivant sur le site : www.francevae.fr/academie/31
- 2 Par téléphone : Etude de faisabilité pour choisir la certification professionnelle en lien avec l'expérience que vous souhaitez faire valider (30 minutes) et Etude personnalisée sur les compétences exigées si la certification professionnelle visée est délivrée par l'Education nationale (1h)
- 3 Demande de recevabilité Renseigner votre demande de recevabilité sur votre espace « francevae.fr » uniquement
- 4 Résultat de la Recevabilité
- 5 Inscription à l'examen sur www.ac-martinique.fr en suivant les indications données par le communiqué du rectorat
- 6 Dépôt du livret 2 sur votre espace personnel « francevae.fr » rubrique « Dépôt du livret 2 »
- 7 Entretien avec le jury
- 8 Résultat des jurys de VAE

La procédure détaillée est accessible en suivant le lien : <https://www.ac-guadeloupe.fr/validation-des-acquis-de-l-experience-vae-121790>

Les informations générales relatives aux modalités de réforme de la VAE sont accessibles en suivant le lien :
<https://vae.gouv.fr/>

LES + DU C.C.D.C.

Une équipe pluridisciplinaire (ingénieur pédagogique, conseiller en insertion professionnelle, psychologue du travail, référent handicap, référent mobilité) à l'écoute, proposant les services suivants :

- ✓ évaluation de la motivation
- ✓ évaluation du potentiel d'insertion
- ✓ évaluation de positionnement des connaissances
- ✓ accompagnement (insertion + cursus scolaire)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap – Possibilité de mettre en œuvre des moyens de compensation.

Prendre contact avec la référente handicap de l'établissement :

- CCDC Guadeloupe : Juliana ARCONTE – 0590 94 53 53
- CCDC Martinique : Stéphanie DEWULF-GAUER – 0596 61 77 45

Contenu mis à jour le 16/02/2026

COMM/TRAME/Fiche Technique/v0-090221